

la Marseillaise

Imprimer cette page

[Le bon plan du jour ?] « Aixpérience » à prix malin

- Écrit par Houda Benallal
- jeudi 13 août 2015 10:46



Le Château Lacoste est parmi les sites partenaires, à découvrir avec le Pass. photo H.B.

Un nouveau pass est lancé par la ville d'eau et d'art, donnant accès aux principaux musées, sites touristiques et oenologiques du pays d'Aix, cadeaux de bienvenue à l'appui.

Avec trois options au choix -24, 48 ou 72 heures-, le tout récent pass « Aixpérience » apporte du renouveau en matière touristique à Aix. Avec l'idée d'offrir du « tout en un », comprenant visites ou découverte de la ville et son pays, « Aixpérience » permet en outre de bénéficier de nombreux avantages dans les principaux sites touristiques et auprès des partenaires sélectionnés par l'office de tourisme aixois.

Entrée gratuite dans 14 sites touristiques incontournables (musées, sites de Cézanne etc..), visite guidée de la ville avec un guide conférencier (en français ou en anglais), accès gratuit au petit train touristique, réductions ou offre privilège chez plus de 22 prestataires (restaurants, glaciers, vignobles, boutiques) etc., les premiers avantages annoncés semblent plutôt prometteurs dans une liste qui, précise l'adjointe au directeur de l'office du tourisme, Pascale Maurel : « évoluera en fonction des saisons et s'étoffera avec d'autres partenaires ».

A ceux qui s'inquiètent de ne voir figurer le musée Granet dans cette collaboration, la réponse relève de la logique : « Chacun des partenaires est sélectionné selon notre charte de qualité et doit au préalable signer une convention. Or, le musée Granet étant sous convention publique est tenu de faire voter un tel partenariat par les élus de la Communauté du Pays d'Aix (CPA) qui le finance. Son absence est due seulement aux délais imposés par la législation, soit deux mois. Dès septembre, cette question sera à l'ordre du jour du conseil de la CPA et le musée Granet rejoindra la liste des découvertes du pass, précise Pascale Maurel.

Avec déjà 13 sites touristiques inscrits, dont le château Lacoste, la Fondation Vasarely, celle du camp des Milles ou encore l'écomusée de Gardanne, le pass est remis sous forme de carte numérotée à l'office de tourisme, accompagné d'un dépliant mode d'emploi localisant l'ensemble des sites incontournables (tarifs allant de 25 à 43 euros, tarifs enfants de 17 à 26 euros). Il suffit de le présenter lors du passage en caisse pour bénéficier de l'offre proposée par le prestataire.

Le dépliant étant trilingue : français, anglais et italien. Et, cerise sur le gâteau, pour son lancement, une réduction exceptionnelle de 10% est offerte pour l'achat en ligne d'un ou plusieurs Pass sur le site de l'Office de Tourisme.

Mardi plusieurs touristes s'essayaient à ce nouveau concept, alléchés par les réductions au sein des boutiques des musées, lorsque ce n'était celles affichées pour parcourir un vignoble à vélo ou encore celles pratiquées dans les restaurants (Le grand Puech -10%) et côté gourmandises (-10%) chez le glacier Amorino...

Houda Benallal

•

2013 © Copyright Journal La Marseillaise